

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 795 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

n° 795

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 juillet 1960

Numéro JO  
n° 7 du 03/07/1960

Date du numéro  
3 juillet 1960

### TEXTE INTÉGRAL

M. Lehr André, administrateur de 7° échelon des Affaires d'Outre-Mer est chargé des affaires courantes du Cercle de Djibouti pendant l'absence de M. Mérot Joseph, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'Outre-Mer, commandant de Cercle de Djibouti, titulaire d'un congé administratif de deux mois pour compter du 8 juillet 1960.